

École Henri Dès - Pléchâtel

Procès verbal du conseil d'école du mardi 07 février 2017

Présents :

Les enseignants : Mr Bily, Mme Boudeau, Mr Bourgeois, Mme Giffard-Neuhaus, Mme Goacolou, Mme Jubin, Mme Trenson.

Mairie : M. Hamon, adjoint aux bâtiments communaux.

Les représentants de parents d'élèves : Mme Le Boulaire, Mme Denieul, Mme Ducloyer, Mme Le Paih, Mme Loizeau.

TAP : Mr Hardy, coordinateur des temps d'activités périscolaires

Excusés : Madame Sicard, Inspectrice de l'Éducation Nationale, Mr Bourasseau, Maire de Pléchâtel, Mme Percher, adjointe aux affaires scolaires, Mme Bouard, enseignante (temps partiel), Mr Tessier et Mme Njem, parents élus.

1) Projets

Bilan de Noël : La chorale a eu lieu cette année pendant le marché de Noël. Les enseignants ont apprécié ce moment, la plupart des parents aussi.

Le Père Noël n'est pas venu cette année, mais nous remercions l'APE pour les friandises, et la mairie pour les livres que chaque enfant a eu en cadeau (en liaison avec notre projet sur les contes).

Comme d'habitude, nous avons choisi de décaler le spectacle, lui aussi offert par la mairie, à la fin du mois de janvier : nous avons vu « Délivrés des livres », en liaison avec les contes, le vendredi 27 janvier. L'après midi, tous les élèves de l'école ont dégusté les galettes offertes par l'APE (merci à nouveau !)

Usep: Nous n'avons pas encore de dates pour les rencontres prévues, mais elles auront bien lieu.

Un cycle de rugby va être proposé en fin d'année pour les CP, CE1 et CE2 par Pierre Redou, l'animateur sportif déjà impliqué pour l'escrime et le Kinball.

Bilan des séances escrime/kinball : Un bilan très positif du côté des enseignants comme du côté des enfants.

ARTS VISUELS

La première journée « Il était une fois » liant les contes et l'art a eu lieu le 9 décembre. Sept ateliers ont été proposés (peinture, post it personnages, jeu coopératif, jeux de société, tri d'images, écoute avec et sans support -kamishibai-) , les CM2 avaient une feuille de route et ont mené leur groupe tout au long de la journée (un aménagement positif du roulement de la semaine citoyenne)

La prochaine journée aura lieu le 10 mars (et non le 3 comme prévu initialement), avec la reprise d'ateliers, l'évolution d'autres et de nouveaux ateliers.

La sortie d'école à Rennes est programmée le 12 mai, avec des circuits différents selon les âges et un pique nique de tous au Thabor.

Projet « mosaïques » : Nous avons finalisé la première partie de notre projet « arts » avec Isabelle Campagnac, mosaïste.

Chaque classe du CP au CM2 aura 6 séances de travail avec elle et chaque élève réalisera un personnage de conte qui servira l'an prochain aux décors des murs extérieurs.

La première séance aura lieu les 22 et 23 mars (mercredi et jeudi).

Les élèves de maternelle participeront en réalisant des mosaïques en mousse, en perles (matériau adapté à leur âge), et en petits carreaux déjà coupés.

Le projet coûte 1800 euros, plus les fournitures des maternelles.

Financement : Nous remercions les parents qui participent activement à nos actions, ainsi que l'association des parents d'élèves qui nous a donné 4000 euros cette année.

Actions déjà menées : les chocolats, les photos, le marché de Noël.

Solde : 3927,71

Adhésions : L'usep a été en déficit pour les licences sportives de 170,40 euros. C'est la première année déficitaire (déficit cependant compensé par nos différentes actions).

Gains : Photos : 593,50 € ; chocolats : 505,48 € ; marché de Noël : 590,20€.

L'APE a versé à l'école 4000 euros cette année.

La Mairie nous a versé 1411 € pour les cadeaux et le spectacle de Noël.

Merci aux parents pour leur participation à nos actions et à celles de l'APE pour les projets de l'école !

Action en cours : une vente de biscuits « Bijou » a été lancée aujourd'hui.

Action à venir : la tombola, que nous avons décalée au mois d'avril.

Éducation morale et civique :

Conseils d'élèves :

Ils ont lieu avant chaque période de vacances.

Le 27 janvier, le conseil exceptionnel sur la cantine a eu lieu, d'abord à l'école avec tous les délégués, puis à la mairie avec Mme Percher, Mme Godet (Nadine) et les délégués des classes de CE2, CM1 et CM2 des deux écoles .

Bilan : Nous avons constaté que la réunion de l'année dernière avait eu des effets bénéfiques, et comme l'an dernier un compte rendu a été expliqué à toutes les classes par les délégués présents.

Course pour Anaïs :

Nous avons fait une demande officielle à Mme Sicard (notre Inspectrice) afin de pouvoir organiser une course solidaire avec l'école Saint Michel.

Cela serait l'occasion de sensibiliser les enfants au handicap visuel et de soutenir l'association.

La demande a été transmise à Mr Wilhelm, directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN).

Piscine : Les CE2 vont tous à la piscine, avec les CM1 et les CM2 qui en ont besoin pour valider les paliers.

Les CM1 et CM2 ont tous pu passer leur test antipanique pour le projet voile et nous remercions les responsables de la piscine ainsi que Katy Coirre, notre conseillère pédagogique, grâce à qui les parents ont été dispensés de cette obligation.

Collecte de papier :

Le projet de collecte a été repris par les parents élus que nous remercions.

La collecte a lieu à l'école du côté de la rue des trois soleils (maternelle) à des dates données aux parents, les papiers sont stockés dans le local de la commune et une benne viendra les chercher dès que le stock sera conséquent.

Parole aux parents pour un premier bilan :

Les collectes du vendredi ont bien fonctionné mais celle du samedi a été décevante.

Les prochaines collectes ont lieu le vendredi ou le mercredi.

La somme récoltée constituera le « fond de départ » du compte USEP pour l'an prochain et servira au financement des projets pour tous les élèves de l'école.

2) Bilan du PPMS

Depuis le début de l'année, 2 alertes incendie ont eu lieu, 1 alerte-intrusion et 1 alerte-confinement.

Ces exercices donnent lieu à des ajustements à chaque fois (tant au niveau des tâches à effectuer par chacun que des équipements).

Les enfants, eux, ont maintenant l'habitude et ces exercices ne leur posent aucun problème. Ils ne sont d'ailleurs plus prévenus.

Nous avons toujours le projet d'une alarme différente de celle de l'alerte incendie, visuelle et/ou sonore.

Précision de Mr Hamon : Les types d'alarmes pour les écoles sont en cours de mise au point, et les devis sont demandés.

3) Point sur les effectifs.

1 TPS est arrivé début janvier, nous avons actuellement 168 élèves.

Point sur les prévisions d'effectifs : pas de départ prévu pour le moment.

158 élèves prévus et déjà inscrits à l'école (seuls 3 TPS sont pris en compte dans les prévisions, 6 sont déjà pré-inscrits).

La réunion d'ajustement de la carte scolaire a lieu bientôt et nous attendons une décision, sachant que nos effectifs baissent.

4) Travaux :

Des vidéoprojecteurs interactifs vont être installés en CE2, CM1 et CM2 pendant les vacances de février (lundi prochain). L'installation a été décalée car le matériel n'avait pas été livré pour Noël.

Marquage au sol : Les limites du terrain dans la cour élémentaire et les lignes pour les vélos en maternelle, ainsi que les marelles ont besoin d'un « rafraîchissement ». Il sera demandé lors d'une campagne de marquage dans la commune.

Couloir de la maternelle et classe des TPS/PS : les travaux sont prévus pour l'été prochain. Les murs seront refaits ainsi que les éclairages.

Un bilan sur l'isolation des bâtiments de l'école élémentaire va être fait, ainsi que les travaux qui en découlent.

Le chauffage de la maternelle va être remis en état.

6) Questions des parents à l'école

1/ MATERNELLE : HORAIRES DE LA CLASSE LE MERCREDI.

Un parent demande s'il est possible de modifier les horaires de la classe, le mercredi matin en Maternelle : de faire en sorte que la classe commence plus tôt ou termine plus tard. Il a déjà été précisé à l'occasion de plusieurs conseils d'école que les horaires de classe sont en partie aménagés en fonction des transports scolaires (desservant les établissements primaires et secondaires) et qu'ils ne sont pas modifiables. Les conseils précédents sont en ligne sur le site internet de l'école.

2/ JOURNEES « COULEUR ».

Suite à la remarque d'un parent concernant les journées « couleur », nous rappelons que le Conseil d'école n'a pas vocation à discuter des choix pédagogiques de l'équipe enseignante.

3/ ACTION « LES P'TITS PAPIERS D'HENRI DES ».

Les représentants des parents d'élèves tiennent à remercier les familles et l'équipe enseignante pour avoir contribué au succès des deux premières collectes, par la diffusion de l'information et par le dépôt de papiers !

7) Questions des parents à la Mairie

1/ GARDERIE : GOÛTER.

Certains parents s'inquiètent de la consommation importante de pain de leurs enfants, à l'occasion des goûters pris à la garderie : est-il possible de limiter les portions des « gourmands », et d'équilibrer les goûters (proposer des fruits, des compotes) ?

Pour le goûter, les enfants ont en général 2 tartines chacun, éventuellement 3 voire 4 s'il y a peu d'enfants. Si des parents estiment que leur enfant ne doit pas dépasser 2, il faut le dire au personnel. Pour ce qui est des fruits, ce n'est pas possible pour des raisons de gaspillage. Chaque jour est différent (Nutella, confiture, chocolat, compote)

Peut-être pourrait on mettre deux fois de la compote ?

2/ CANTINE.

- Une remarque similaire est formulée pour la cantine : certains enfants semblent pouvoir se resservir à l'envie. Est-il possible de veiller à limiter les quantités ?

Pour le déjeuner, il arrive en effet que des enfants se resservent 2,3 fois selon le plat (pas toujours contrôlé si il s'agit du plat déjà sur la table). De la même façon, si des parents estiment qu'il ne doit pas être resservi, prévenir le personnel.

Un parent d'élève a déjà contacté Nadine à ce sujet pour son fils (prise de poids). Il s'agit peut-être de la même personne.

- Concernant le bruit dont se plaignent encore les enfants, où en sont les études visant l'amélioration de l'acoustique des lieux ? (Il est noté dans le « Conseil de cantine » du 27/01/2017 que « Des mesures ont été faites et notre restaurant scolaire est dans la norme pour le bruit »).

Deux entreprises ont fait des mesures de décibels. Techniquement parlant, cela n'apporterait rien de plus d'agir sur les murs ou le plafond. Mais une action sur le sol en le recouvrant d'une matière feutrée spéciale est possible et des devis sont en cours.

3/ SECURITE AUX ABORDS DE L'ECOLE.

Certains parents notent un problème de sécurité au niveau de l'impasse Henri Dès, qui dessert l'entrée de l'école maternelle, les locaux techniques (chaufferie) et une maison. Cette voie de prime abord piétonnière (sans trottoir) est donc occasionnellement empruntée par des véhicules, ce qui peut être source de danger pour les petits enfants. Est-il possible de faire quelque chose pour que chacun soit plus attentif ?

Un passage pour piétons sera demandé.

RAPPEL : Nous en profitons pour rappeler que la piste cyclable de la rue des Maréchaux est interdite au stationnement, même pour un « arrêt minute ». Pensez aux vélos, piétons, poussettes...

4/ TAP (réponses de Dominique Hardy)

- Est-il possible d'anticiper les difficultés de gestion de certains groupes d'enfants, qui perturbent le bon déroulement des TAP (en évitant les groupes en surnombre, la concentration d'enfants nécessitant plus d'attention) ?

Les groupes varient de 9 à 17 enfants, avec deux adultes pour les groupes les plus nombreux. Les animateurs ont un diplôme d'animation, le BAFA, et sont formés à la gestion des groupes.

Il n'y a pas eu de retour des animateurs sur des difficultés de gestion, mais il leur sera rappelé de parler tout de suite d'éventuelles difficultés afin de pouvoir intervenir.

- Concernant l'inscription électronique aux TAP, est-il possible qu'un accusé de réception soit délivré au moment de l'enregistrement des choix, afin de bien confirmer l'inscription de l'enfant ? Cette demande fait suite aux difficultés informatiques rencontrées à l'occasion de l'avant-dernière session d'inscription (Noël – Vacances d'Hiver).

Une confirmation d'inscription apparaît à la fin de l'enregistrement. Mr Hardy va voir si un mail peut être envoyé automatiquement.

5/ ACTION « LES P'TITS PAPIERS D'HENRI DES ».

Les représentants des parents d'élèves tiennent à remercier la Municipalité pour l'aide apportée à notre action de collecte de papier, de par la diffusion de l'information et la mise-à-disposition d'un lieu de stockage.

Prochain conseil d'école proposé le lundi 12 juin à 18h30, approuvé par les personnes présentes.

PV rédigé par Florence Trenson, directrice, et Christine Percher, adjointe au Maire, relu par Alys Denieul et Myriam Le Boulaire, parents élus.